

-
- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique à l'Hôtel de ville de Westmount (4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount)
 - ❖ Près de soixante-dix citoyens étaient présents.
 - ❖ La rencontre a débuté à 19 h et s'est terminée à 22 h10.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Demandes des membres du comité de bon voisinage Turcot (15 minutes)
3. Retour sur les questions
 - Mesures d'atténuation lors du démantèlement de l'A-720 ouest
 - Déboisement au nord des voies ferrées à Westmount
 - Relevés sonores manuels dans le secteur de Westmount
 - Préservation des espaces verts dans les pentes de l'autoroute Décarie
 - Aménagement d'un jardin de pluie dans l'espace vert entre les rues Saint-Rémi et Saint-Jacques
 - Avenue Greene : eau de drainage qui tombe sur le trottoir
 - Circulation des camions sur le chemin Avon à Montréal-Ouest
 - Fermeture des entrées Du Fort et Lucien-l'Allier : mesures mises en place dans le secteur de Westmount
 - Présence de rats dans les rues de Westmount
 - Suivi des vibrations
4. Mise à jour des travaux et entraves du projet Turcot
 - Retour sur le changement de phase
 - Opérations de démantèlement
 - Portrait des fermetures de fin de semaine
5. Période de questions
6. Clôture de la rencontre

Un retour sera fait sur les éléments surlignés en bleu dans le présent document, lors de la prochaine rencontre du comité se déroulant le 6 février 2017.

Liste des participants

<i>Citoyens membres du comité (CMC)</i>	
Mme Malaka Ackaoui Mme Suzanne Barwick Mme Virginia Elliot M. Daniel Lambert M. Michael Mossop Mme Brigitte Stock	
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)	
Mme Sandra Sultana	Directrice de la mise en œuvre de la reconstruction en mode conception-construction
<i>KPH Turcot (KPHT)</i>	
M. David Maréchal	Directeur qualité environnement
Mme Sylvie Gervais	Directrice du maintien de la mobilité
<i>Ville de Montréal (VdM)</i>	
M. James Byrns	Chef de division – Grands Projets
M. Pascal Trottier	Chef de division – Études techniques (arr. CdN-NDG)
<i>Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)</i>	
M. Jean-Sébastien Masson	Sergent – poste de quartier 11
<i>Ville de Westmount (VdW)</i>	
M. Jonathan Auger	Agent technique en circulation et stationnement
M. Benoit Hurtubise	Directeur général

Ville de Montréal-Ouest	
M. Demetrios Georgiou	Lieutenant – Service de sécurité publique
Octane Stratégies	
M. Pierre Guillot-Hurtubise	Associé principal (animation de la rencontre)

Introduction

- L'animateur ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les participants.
- Il souhaite la bienvenue à Mme Suzanne Barwick, nouvelle représentante des citoyens de Montréal-Ouest
- Un tour de table est fait afin de présenter les intervenants.

Demandes des membres du comité de bon voisinage Turcot

Daniel Lambert (CMC) – Il dit que les bollards ont été retirés sur le chemin Glen pour la période hivernale et que c'est très dangereux pour les cyclistes. Étant donné la largeur de la rue, les véhicules roulent sur la piste cyclable. Il demande que les bollards soient remis en place et retirés seulement à chaque opération déneigement et replacés ensuite.

Par ailleurs, il dit que dans le cadre du comité, l'interaction avec la communauté laisse à désirer. En ce qui concerne les préoccupations soulevées par les associations des piétons et des cyclistes, il dit que les intervenants cherchent à minimiser les problèmes et trouvent des excuses pour ne rien faire. Il demande de revoir la façon d'interagir avec les citoyens, sinon on devrait changer le nom du comité de bon voisinage par réunion d'information.

Daniel Lambert (CMC) – En réponse à Mme Sultana, il déclare que le vélo hivernal est

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle explique qu'enlever et remettre des bollards en période hivernale demande une coordination avec le service de déneigement. Elle dit qu'elle fera une vérification, mais elle affirme que ce type de manœuvre est complexe.

<p>important et que c'est aux différents intervenants de trouver une solution au problème.</p>	
<p>Suzanne Barwick (CMC) – Elle demande que des tests sonores soient faits en lien avec le bruit des trains et des travaux.</p> <p>Suzanne Barwick (CMC) – Elle dit qu'avec le démantèlement du tunnel ferroviaire il y a eu dévaluation des maisons. Elle demande qu'une structure soit construite. Elle précise que les résidents veulent un mur antibruit et elle présente une pétition de 170 signataires qui demande le mur antibruit.</p> <p>Suzanne Barwick (CMC) – Elle dit qu'un citoyen de Montréal-Ouest s'interroge sur la raison de l'installation d'une structure métallique par le CN près de sa résidence.</p> <p>Suzanne Barwick (CMC) – Elle demande des interventions policières sur le chemin Avon avec la remise en place des pancartes d'interdiction de camionnage.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle explique que des tests sonores ont été effectués dans le secteur de façon générale, selon les différents endroits où il y a eu des plaintes. Elle ajoute qu'à la prochaine rencontre, des précisions sur les endroits et les résultats seront présentés.</p> <p>Pierre Guillot-Hurtubise (animateur) – Il invite Mme Barwick à déposer la pétition auprès du Ministère.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle mentionne qu'il s'agit probablement d'une structure de signalisation du CN. Elle dit qu'elle fera les vérifications auprès du CN afin de savoir pourquoi à cet endroit.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle indique que les panneaux existants en direction est ont été démasqués il y a un mois. Donc, que normalement les camions sont interdits dans cette direction.</p> <p>Jean-Sébastien Masson (SPVM) – Il indique qu'il transmettra la demande auprès de l'agent responsable du secteur afin qu'il effectue un suivi auprès de Mme Barwick.</p>

Retour sur les questions du dernier comité

Pour plus de détails visuels, nous nous invitons à consulter le document de présentations disponible dans la section [Comité de bon voisinage NDG-Westmount](#) du site Web Turcot.

- Mesures d'atténuation lors du démantèlement de l'A-720 ouest
 - Train en place stationné sur les voies ferrées la fin de semaine
 - Installation d'un mur temporaire dans la ruelle au nord de l'autoroute

David Maréchal (KPHT) – Pour la suggestion d'un wagon de train stationné sur les voies ferrées la fin de semaine, il dit que mobiliser un train n'est pas possible et que cette mesure serait peu efficace. Il ajoute qu'ils étudient présentement la possibilité de mettre des écrans physiques sur l'autoroute 720 ouest. Il précise que les détails seront exposés plus tard dans la présentation. Concernant un mur temporaire dans la ruelle, il spécifie qu'il n'y a pas assez d'espace et que la ruelle devrait être fermée ce qui est impossible en raison de la collecte des ordures et du déneigement.

- Déboisement au nord des voies ferrées à Westmount

David Maréchal (KPHT) – Il mentionne qu'il n'y a pas de déboisement prévu pour le moment. Il précise toutefois que la majorité des arbres sont dans l'emprise du CP dont l'accès est interdit.

- Relevés sonores dans le secteur de Westmount

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'il sera possible de revenir au prochain comité avec un portrait des relevés sonores manuels qui auront été pris lors des premières opérations de démantèlement de l'A-720 ouest, car actuellement il n'y a pas de travaux. Elle précise que les stations permanentes actuelles ne seront pas déplacées.

- Préservation des espaces verts dans les pentes de l'autoroute Décarie

Sandra Sultana (MTMDET) – Après vérification, elle soutient que le Ministère n'a pas réalisé récemment d'opérations d'entretien dans ce secteur. Elle ajoute qu'il semble que cela n'a pas été réalisé par l'arrondissement non plus. Elle précise toutefois que pour des raisons de sécurité, le Ministère doit procéder à la coupe du gazon dans ce secteur, car lorsque les tontes ne sont pas faites, les usagers de la route se plaignent de la visibilité.

- Aménagement d'un jardin de pluie dans l'espace vert entre les rues Saint-Rémi et Saint-Jacques

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle confirme qu'un tel aménagement n'est pas prévu dans ce secteur. Elle ajoute que la population a été consultée en 2011 sur l'aménagement et que le système de drainage est déjà construit.

- Avenue Greene: eau de drainage qui tombe sur le trottoir

David Maréchal (KPHT) – Il dit que fort probablement il s'agissait de l'eau due à la cure de béton sur le pont d'étagement. Il précise que les travaux sont complétés.

- Circulation des camions sur le chemin Avon à Montréal-Ouest

Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que les panneaux d'interdiction de camionnage ont été démasqués il y a au moins 1 mois. Aujourd'hui l'interdiction de camionnage est donc remise en place en direction est sur Avon à la hauteur de promenade Ronald.

- Fermeture des entrées Du Fort et Lucien-l'Allier : mesures mises en place dans le secteur de Westmount

Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que les mesures mises en place sont : l'ouverture de la bretelle d'entrée temporaire à Rose-de-Lima, les chemins de détour par l'avenue Atwater et la rue Saint-Antoine, de la présence policière les premiers jours qui sera ajusté au fur et à mesure de la situation ainsi que la reprogrammation de feux de circulation à plus d'une trentaine d'intersections.

- Présence de rats dans les rues de Westmount

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle explique qu'après vérification, KPH Turcot n'a pas noté de problématique de rats sur le chantier. Elle ajoute qu'il est difficile de déterminer avec exactitude la cause. Elle mentionne que le Ministère a aussi parlé avec la Ville de Montréal afin de voir si une telle présence avait été observée du côté du Sud-Ouest et de NDG, ce qui ne semble pas être le cas. Elle conclut en précisant que la meilleure chose à faire si une présence particulière de rats est constatée est donc de contacter la Ville de Westmount, comme le demande l'avis qui a été distribué par cette dernière.

- Suivi des vibrations

David Maréchal (KPHT) – (visuel dans la présentation)

Il explique qu'avant le début des travaux une étude a été faite afin de déterminer les sites de relevés vibratoires initiaux (les points les plus représentatifs). Puis, les bâtiments et les secteurs sensibles aux vibrations ont été ciblés. Des inspections visuelles extérieures des bâtiments situés à moins de 100 m du chantier ont été effectuées. Il précise que ces inspections ont permis de déterminer si des bris, des signes d'usure ou des déficiences existaient avant le début des travaux et de cibler si des bâtiments plus endommagés que les autres nécessitaient un suivi serré pendant les travaux. Finalement, les inspections ont aussi permis de relever si des équipements sensibles aux vibrations se trouvaient à proximité des zones de travail (par exemple, équipements médicaux du CUSM). Ces relevés ont permis d'identifier des secteurs où les niveaux vibratoires avant travaux étaient déjà élevés. Ces études ont démontré que les dépassements sont principalement liés au trafic ferroviaire ou automobile et de camions lourds. Il précise que le but est de ne pas avoir d'impact supplémentaire pour la population avec des niveaux en dehors des niveaux normaux dans le secteur.

Concernant les limites permises par le Ministère au Contrat, il invite les gens à se référer au tableau dans la présentation.

Il explique que pendant les travaux un plan d'action de protection de l'environnement pour les vibrations et un programme de suivi des vibrations sont mis en place. Pour tous travaux à moins de 30 mètres d'un bâtiment il y a une procédure:

- suivi quotidien (au début) à l'aide de deux sismographes distancés de quelques mètres pour valider les résultats.
- Installés aux maisons les plus près des activités (donc les plus à risque).
- Déplacés selon l'avancement des travaux.
- Si après une semaine, les travaux n'ont généré aucun dépassement des limites vibratoires, le suivi est poursuivi avec un seul appareil.

Il ajoute qu'il y a aussi des programmes de surveillances pour travaux spécifiques : dynamitages (secteur ouest) et démantèlement – Principalement pour les structures existantes et les bâtiments à risques. Il précise qu'actuellement 2 mm par seconde n'a pas été dépassé à l'exception que lors de dynamitage.

Il mentionne aussi l'installation des sismographes. Il souligne que les données collectées avec les sismographes sont généralement recueillies en fin ou en début de journée, ou après 2-3 jours pour faire un suivi sur une période plus longue et continue. Puis toutes les données sont enregistrées dans un registre qui est transmis mensuellement au Ministère.

Il précise que lorsque les résultats dépassent les limites, un travail est fait pour déterminer la cause du dépassement. Si celui-ci est lié à aux travaux de KPH, une non-conformité est émise et un suivi plus serré est fait.

Il explique que lorsqu'il y a des plaintes de vibrations, KPH procède à l'installation de sismographe sur la propriété du plaignant *ou* une maison plus près des travaux si cela est jugé plus pertinent par le coordonnateur en environnement en fonction des travaux en cours. Par la suite, il y a la collecte de données 1 jour ou 2 selon les plaintes et un suivi est fait.

En conclusion, il confirme que pendant les travaux de démantèlement le suivi continuera à se faire pour être certain qu'il n'y a pas de dépassement.

Présentation des travaux par le MTMDET et KPH Turcot

Pour consulter les présentations faites lors du comité de bon voisinage, consulter la section [Comité de bon voisinage NDG-Westmount](#) du site Web Turcot.

Période de questions

Michael Mossop (CMC) – Il demande quel sera le niveau de bruit à respecter lors du démantèlement.	David Maréchal (KPHT) – Il précise qu'ils doivent respecter 75 décibels. Il mentionne que les données sont prises au 30 minutes lorsqu'il y a des travaux en cours afin qu'elles soient représentatives. Il explique que l'équipe prend aussi des mesures afin de comparer. Il ajoute que lorsqu'il y a une plainte, des mesures sont prises immédiatement.
Brigitte Stock (CMC) – Elle dit que les	David Maréchal (KPHT) – Il dit qu'il n'y a pas

<p>impacts importants pour les résidents de Westmount seront la circulation accrue et les vibrations. Concernant les relevés vibratoires effectués sur plus de 1 000 bâtiments, elle demande si les citoyens concernés pourront avoir accès à ces données.</p> <p>Pierre Guillot-Hurtubise (animateur) – Il demande comment les gens peuvent obtenir l'information.</p> <p>Brigitte Stock (CMC) – Elle demande si l'échantillonnage a été fait tout le long de la Ville de Westmount.</p>	<p>de problème à fournir l'information. Il ajoute qu'il y aura aussi une évaluation à la suite des travaux.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle précise que l'information ne sera pas diffusée publiquement, mais que chaque propriétaire peut avoir accès à l'information concernant sa propriété.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle invite les propriétaires concernées à contacter la ligne Turcot ou à envoyer un courriel à Turcot commentaires.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Il mentionne que l'échantillonnage a été effectué tout le long du secteur des travaux par une firme professionnelle en 2015. Puis, que des mesures sont prises durant les travaux.</p>
<p>Michael Mossop (CMC) – Il dit qu'avec la fermeture des entrées Du Fort et Lucien-l'Allier ainsi que le détour par la rue Saint-Antoine, les automobilistes peuvent aussi prendre le boulevard René-Lévesque, l'avenue Atwater et l'avenue Greene. Il demande si des mesures ont été prises pour le secteur de l'avenue Greene, car il s'agit d'un quartier résidentiel avec des garderies, le centre Greene, etc.</p> <p>Michael Mossop (CMC) – Il propose des panneaux où il est indiqué circulation locale seulement.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle précise qu'il n'y a pas d'itinéraire de détour dans ce secteur. Elle ajoute qu'il y a présentement des discussions avec la Ville et que plusieurs idées ont été proposées pour mettre en place des mesures de sécurité supplémentaires dans le secteur. Elle souligne toutefois qu'il est impossible d'empêcher les usagers qui décident de court-circuiter par le secteur.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit qu'il est possible d'installer ce genre de panneaux, mais qu'elle ne veut pas créer de faux espoir, car ils ne sont pas respectés par les usagers.</p>
<p>Daniel Lambert (CMC) – Il demande quels seront les chemins de détour lors de la fermeture de la route 136 dans les deux directions.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle soutient que des chemins de détours sont déjà prévus et qu'ils seront communiqués lors des fermetures. Elle mentionne qu'avec la fermeture de l'autoroute 136 en direction est l'an dernier les gens ont appris à éviter le secteur. Le mot d'ordre est le même pour cette année : éviter le secteur. Elle précise que le détour principal se fera par l'autoroute Bonaventure et l'autoroute 15 nord.</p>
<p>Suzanne Barwick (CMC) – Elle demande si l'accès par l'avenue Brock Sud sera rouvert.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit qu'il n'est pas prévu de le rouvrir pour l'instant.</p>

<p>Suzanne Barwick (CMC) – Elle dit qu’il y a des plaintes pour la poussière, entre autres pour le démantèlement près du restaurant Lafleur à Ville Saint-Pierre. Elle mentionne aussi la poussière sur Ronald Drive.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle mentionne que ces travaux à Ville Saint-Pierre ne font pas partie du projet Turcot. Elle précise que le projet Turcot commence à l’est de l’avenue Saint-Pierre. Elle ajoute qu’au niveau de l’échangeur Montréal-Ouest, il n’y pas de démantèlement en planification pour les prochains 6 mois.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Concernant la poussière sur Ronald Drive, il dit qu’il y a beaucoup de mesures d’atténuation dont l’utilisation de canon à eau. Selon les données, rarement Montréal-Ouest est affecté, environ 3 à 4 jours par mois lorsque les vents sont inversés. Il ajoute que les données sont disponibles sur le site Web Turcot.</p>
<p>Peter McQueen (conseiller de la Ville, district de Notre-Dame-de-Grâce) – Il dit qu’il est inacceptable de fermer la route 136 est et ouest en même temps durant plusieurs fins de semaine pour le démantèlement de l’autoroute 720 ouest. Il propose de construire un mur entre les travaux et la route 136.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que le scénario d’installation d’un mur a été étudié, mais la problématique est la hauteur de l’autoroute à démanteler. Elle dit comprendre que la fermeture aura un impact, mais que tout est une question de sécurité. L’objectif est d’éviter que des débris tombent sur les automobiles circulant sur les nouvelles voies, plus basses. Elle ajoute qu’au début du démantèlement la situation sera analysée, et si la situation est jugée sécuritaire, la route 136 sera ouverte à la circulation.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle précise que tout a été fait pour réduire au minimum le nombre de fins de semaine de fermeture, soit 20 à 25 fins de semaine.</p>
<p>Citoyen – Il demande pourquoi il n’y a pas eu de représentant de Montréal-Ouest avant aujourd’hui.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle explique que lors de l’évaluation au départ, les citoyens de NDG et Westmount semblaient plus affectés par les travaux. La population de Montréal-Ouest avait tout de même été invitée à quelques séances d’information dans leur secteur. Elle ajoute que tous les citoyens sont les bienvenus aux comités de bon voisinage. À la suite de la demande de plusieurs citoyens de Montréal-Ouest, il a été décidé d’ajouter un citoyen du secteur comme membre du comité</p>

<p>Citoyen – Il aimerait savoir si une analyse a été faite sur l'impact des vibrations sur les propriétés dans le secteur de Montréal-Ouest. Par ailleurs, il demande s'il est possible de prévoir un budget d'expropriation pour compenser la diminution de la valeur des propriétés dans le secteur.</p> <p>Citoyen – Il précise qu'il parle des vibrations suite au démantèlement du tunnel ferroviaire. Il se demande aussi pourquoi cette décision a été prise. Il ajoute que les citoyens ont le droit à une explication.</p>	<p>de bon voisinage.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Il dit que des mesures de vibration sont prises durant les travaux. Il ajoute que seulement deux mesures ont dépassé les niveaux permis et que c'était lors de dynamitage. Il précise que toutes les autres mesures étaient conformes aux obligations contractuelles.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle soutient que concernant les compensations pour expropriation elle ne peut pas répondre pour l'instant, mais il y a des critères concernant les compensations et qu'elle fera un suivi au prochain comité.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'il faut remonter à 2008. Elle fera les vérifications et un suivi par la suite.</p> <p>Pierre Guillot-Hurtubise (animateur) – Il ajoute que les mémoires et études sont disponibles sur le site Web Turcot.</p>
<p>Citoyen – Le ministre a dit qu'il y aurait une consultation publique pour le retour de la dalle-parc dans le projet Turcot. Il demande pourquoi une consultation publique et pas tout simplement l'ajouter immédiatement au projet.</p> <p>Citoyen – Un autre citoyen ajoute que le transport actif est important et que le déplacement entre NDG et le Sud-Ouest est actuellement difficile. Il dit que la sécurité pour les cyclistes est importante et il demande la construction de la dalle-parc comme prévu au départ dans le projet.</p>	<p>Pierre Guillot-Hurtubise (animateur) – Il rappelle aux citoyens qu'il s'agit actuellement d'un dossier au niveau politique et qu'il n'y aura pas de réponse sur le sujet lors de ce comité.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle réitère qu'un réseau de pistes cyclables et de liens en voies réservées pour les cyclistes entre NDG et le Sud-Ouest est prévu dans le projet Turcot. Elle explique que la dalle-parc a été présentée dans le projet préliminaire en 2010, mais non prévu au projet présenté en 2012. elle soutient que le ministre n'est pas fermé au projet de dalle-parc, mais que ça ne fait pas partie du projet Turcot actuel. Elle ajoute qu'il y aura des discussions entre le Ministère et la Ville concernant le développement de la cour Turcot avant de créer un lien et que c'est dans ce contexte que seront discutés de futurs liens cyclistes, mais hors du projet Turcot actuel.</p>
<p>Citoyen – Tout d'abord, il aimerait savoir la limite des travaux dans le secteur de la rue Greene. Ensuite, habitant sur la rue Prospect</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle spécifie que la limite du projet est à 60 mètres à l'est de l'avenue Greene.</p>

<p>à Westmount, il dit ne pas comprendre pourquoi il n'y a pas de mur antibruit permanent le long de la route 136 ouest dans son secteur.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle explique qu'il n'y a pas de mur antibruit permanent prévu le long de la route 136 ouest dans ce secteur, car l'engagement de ne pas augmenter le bruit est respecté. Elle ajoute que la situation est actuellement devant les tribunaux, donc qu'elle ne peut pas aller plus loin dans sa réponse pour l'instant.</p>
<p>Citoyen – Il demande s'il y a présentement des éléments nouveaux concernant la dalle-parc et s'il y aura bientôt des appels d'offres.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'il n'y a rien de nouveau pour l'instant. Actuellement, il s'agit d'une période de réflexion sur ce qui pourrait être proposé.</p>
<p>Citoyen – Habitant sur la rue Addington, il demande à la Ville qu'on réponde rapidement à sa question posée lors du comité du mois d'août dernier, soit si les vignettes de stationnement seront fournies gratuitement durant l'hiver sur la rue Addington comme l'an dernier afin de pallier aux impacts des travaux du projet Turcot.</p>	<p>Pascal Trottier (VdM) – Il dit ne pas être au courant des vignettes fournies gratuitement l'an dernier, car les vignettes doivent être achetées.</p> <p>James Byrns(VdM) – Il demande au citoyen de lui fournir ses coordonnées et qu'il fera rapidement un suivi auprès du citoyen.</p>
<p>Lisa Mintz (Sauvons la falaise) – Suite à la consultation des organismes sur la bande verte, elle demande quand aura lieu la consultation publique. Par ailleurs, elle demande quel est exactement le budget prévu pour l'aménagement de la bande verte.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que le Ministère compile actuellement les demandes des organismes et que la consultation publique aura lieu au début de l'année 2018. Concernant le budget, elle dit qu'elle y reviendra au prochain comité.</p>
<p>Citoyenne – Elle dit que la piste cyclable du canal est actuellement fermée et elle demande si elle sera rouverte au printemps sans le long détour actuel.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle précise qu'au nord ce sont des travaux de Parc Canada et qu'elle n'a pas les détails, mais qu'au sud les pistes cyclables longeant le canal du côté du chemin de la Côte-Saint-Paul et sur la rue Saint-Patrick seront rouvertes.</p>
<p>Citoyenne – Elle demande quand le pont du canal sera démantelé et ce qu'il adviendra des faucons qui y nichent.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il affirme que le pont sera démantelé en 2019, mais avant ils doivent s'assurer que les faucons n'y sont plus. Il précise qu'un travail est fait en collaboration avec des spécialistes pour déplacer les faucons. Il explique que de nouveaux nichoirs ont été installés et les accès ont été bloqués. Il reste maintenant à voir s'ils trouveront quand même un endroit où nicher sous l'échangeur comme ce fut le cas l'an dernier.</p>
<p>Citoyen – Il demande le budget du transport actif dans le projet.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'elle transmettra l'information lors du prochain comité.</p>

<p>Dino Mazzone (conseiller de la Ville de Montréal-Ouest) – Il dit qu’il devrait y avoir un représentant du CN sur le comité de bon voisinage. Il demande si le CN a été invité et il veut une réponse formelle.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que l’invitation sera faite.</p>
<p>Citoyen – Il aimerait qu’on lui confirme que le boulevard Pullman servira bien de chemin de détour.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle confirme que oui et réfère le citoyen à la section Mon parcours du site Web Turcot pour voir les cartes de tous les chemins de détour.</p>
<p>Patrick Barnard (Coalition Verte) – Il demande si dans le projet Turcot ils ont tenu compte de la ceinture verte et bleue de la région métropolitaine. Il ajoute que ceci est nécessaire pour un vrai succès sur le plan de l’environnement.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle explique que le projet actuel a moins de structures surélevés ce qui nécessitera moins d’entretien. De plus, la décision a été prise de ne pas augmenter la capacité de l’autoroute pour ne pas accroître l’impact sur l’environnement. De plus, il y a du verdissement dans le projet avec la plantation de plus de 9 000 arbres et 54 000 arbustes. Pour la ceinture verte, il y aura aussi préservation et verdissement de la bande verte. Elle conclut en affirmant qu’il y aura donc beaucoup d’amélioration avec le nouveau projet.</p>
<p>Patrick Barnard (Coalition verte) – Il ajoute que la dalle-parc est essentielle au projet.</p>	
<p>Citoyen – Il demande si un mur antibruit sera construit dans le secteur de Montréal-Ouest pour contrer le bruit des trains.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Il dit qu’il n’y a pas de mur antibruit prévu actuellement dans le secteur de Montréal-Ouest. Elle explique qu’une étude du bruit est en cours. Elle ajoute que les voies ferroviaires seront déplacées plus près de la falaise. Elle soutient que le bruit ne se déplacera alors plus de la même manière et qu’une analyse sera faite à ce moment-là.</p> <p>Précision : Un mur antibruit est prévu au projet dans le secteur de Montréal-Ouest, en bordure de l’autoroute approximativement entre les avenues Lowland et Brock Sud.</p>
<p>Citoyen – Il demande pourquoi ne pas avoir utilisé le boulevard De La Vérendrye au lieu de la rue Saint-Patrick comme détour pour la bretelle de l’A-15 nord vers l’A-20 ouest.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle explique qu’il n’a pas été possible de faire le détour par le boulevard De La Vérendrye, car il y a présentement une section en construction et que l’espace de travail est nécessaire.</p>

<p>Citoyen – Elle demande pourquoi il n’y a pas des autobus express vers le centre-ville mis en place.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que plusieurs mesures ont été mises en place dès 2011 pour favoriser le transport modal, dont des voies réservées sur les rues St-Patrick et Notre-Dame Ouest, des voies réservées en site propre sont prévues sur l’axe est et ouest de l’autoroute 20, l’aménagement de nouveaux quais d’embarquement à Lionel-Groulx et le service a été bonifié sur différentes lignes d’autobus. Elle ajoute que des ajustements pourraient être effectués selon les besoins.</p>
<p>Citoyen – Il demande si des mesures de bruits en ont été prises avant le démantèlement du tunnel ferroviaire, car si ce n’est pas le cas il n’y a pas de comparaison. Il demande que le tunnel soit reconstruit.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu’elle fera les vérifications.</p>
<p>Citoyen – Il dit que le chemin de fer est souvent bloqué par les voitures sur la rue Westminster en raison du trafic. Il appuie la demande pour la présence du CN au comité.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu’il y a effectivement une problématique de sécurité à régler, mais que ce secteur est en dehors du projet Turcot.</p>

Prochaine rencontre du comité : 6 février 2017
À noter que la rencontre aura lieu à NDG.